

RAPPEL D'UNE DIRECTIVE

En ce qui concerne les ballons se promenant dans les parages du plafond de la salle,

si le ballon disparaît du champ visuel de TOUS les arbitres (juges de ligne y compris) l'échange de jeu sera à "remettre" et rejoué.

Si le ballon disparaît du champ visuel et que le/les arbitres sont certains qu'une faute a été commise (changement clair de la trajectoire du ballon) une faute sera sifflée contre l'équipe ayant touché la balle en dernier.